ANX028 · ANNEXES DÉDIÉES

« Roi des rois » et « Seigneur des rois » : l’autorité de Nébucadnetsar sous la souveraineté de Dieu

Daniel ne minimise pas la puissance de Nébucadnetsar. Au moment d'interpréter le songe, il lui déclare : « Roi, tu es le roi des rois…

LECTURE
25 min

RÉFÉRENCES
28

LIVRES CITÉS
2

PUBLIÉE
27/10/2026

MISE À JOUR
29/10/2026

DROITS
© 2026 Schilo — Tous droits réservés

SOMMAIRE

1. Nébucadnetsar est réellement présenté comme un grand souverain 2
2. « Roi des rois » est un titre politique, non une affirmation de divinité 3
3. Ézéchiel emploie également le titre pour Nébucadnetsar 3
4. Une phrase décisive : « le Dieu du ciel t’a donné » 3
5. Quatre éléments donnés au roi 4
6. Une souveraineté étendue sur les créatures 4
7. « C’est toi qui es la tête en or » 4
8. Le paradoxe du pouvoir impérial 5
9. La prière de Daniel avait déjà donné la clé 5
10. Nébucadnetsar ne contrôle pas l’avenir de son propre empire 6
11. Dieu possède ce que le roi ne possède pas 6
12. Le « roi des rois » découvre le « Seigneur des rois » 6
13. Une hiérarchie de souveraineté 7
14. La reconnaissance de Nébucadnetsar demeure encore limitée 7
15. Daniel 3 montre que la reconnaissance de Daniel 2 n’a pas tout résolu 8
16. Daniel 4 approfondit directement cette théologie 8
17. La souveraineté divine n’abolit pas la responsabilité du roi 8
18. Une distinction essentielle pour une théologie biblique du pouvoir 10
19. L’autorité humaine appartient au temps ; la souveraineté divine le dépasse 10
20. Du « roi des rois » au Royaume qui ne sera jamais détruit 10
21. Conclusion 11
Lexique 12

1. Nébucadnetsar est réellement présenté comme un grand souverain

Daniel ne minimise pas la puissance de Nébucadnetsar.

Au moment d'interpréter le songe, il lui déclare :

« Roi, tu es le roi des rois » (Daniel 2.37).

L'expression reconnaît l'étendue exceptionnelle de son autorité.

Nébucadnetsar ne règne pas seulement sur la ville de Babylone. Son empire exerce sa domination sur plusieurs peuples et royaumes.

Le texte biblique ne cherche donc pas à diminuer artificiellement la puissance politique du souverain

pour affirmer celle de Dieu.

Il reconnaît la grandeur de l'empire tout en précisant immédiatement son origine et ses limites.

2. « Roi des rois » est un titre politique, non une affirmation de divinité

L'expression « roi des rois » doit être comprise dans son contexte monarchique.

Elle désigne un souverain exerçant son autorité sur d'autres rois ou sur des territoires auparavant gouvernés par leurs propres dynasties.

Le titre exprime donc une suprématie politique.

Il ne signifie pas que Nébucadnetsar serait présenté comme un dieu.

Cette distinction est importante, car Daniel peut reconnaître au souverain une autorité exceptionnelle sans lui attribuer la souveraineté absolue qui appartient à Dieu.

3. Ézéchiel emploie également le titre pour Nébucadnetsar

Le titre n'est pas propre au livre de Daniel.

Ézéchiel déclare :

« Ainsi parle le Seigneur, l'Éternel : Voici, je fais venir du nord contre Tyr Nébucadnetsar, roi de Babylone, le roi des rois » (Ezéchiel 26.7).

Cette correspondance confirme que l'expression pouvait caractériser la position impériale du souverain babylonien.

Dans les deux livres, la grandeur politique de Nébucadnetsar est reconnue sans que cette grandeur soit confondue avec l'autorité divine.

4. Une phrase décisive : « le Dieu du ciel t’a donné »

Daniel 2.37 ne s'arrête pas au titre « roi des rois ».

Daniel poursuit :

« car le Dieu du ciel t'a donné le royaume, la puissance, la force et la gloire ».

Le « car » est essentiel.

Nébucadnetsar est roi des rois, mais il ne constitue pas la source ultime de sa propre grandeur.

Son pouvoir est reçu.

Cette affirmation transforme profondément la signification du titre royal.

La puissance impériale est réelle, mais dérivée.

5. Quatre éléments donnés au roi

Daniel énumère :

« le royaume, la puissance, la force et la gloire » (Daniel 2.37).

L'accumulation souligne l'étendue du don.

Le royaume désigne l'autorité royale et son domaine.

La puissance souligne la capacité d'exercer cette autorité.

La force insiste sur la supériorité qui permet au souverain d'imposer son pouvoir.

La gloire correspond au prestige attaché à sa position.

Daniel attribue ainsi à Dieu l'ensemble de ce qui constitue la grandeur politique de Nébucadnetsar.

6. Une souveraineté étendue sur les créatures

Daniel poursuit :

« Il a remis entre tes mains, partout où ils habitent, les êtres humains, les animaux sauvages et les oiseaux du ciel, et il t'a fait dominer sur eux tous » (Daniel 2.38).

La formulation donne à la domination du roi une dimension particulièrement large.

Mais le sujet véritable de l'action demeure Dieu :

« Il a remis » ;

« il t'a fait dominer ».

Nébucadnetsar domine parce qu'une domination lui a été accordée.

Le texte maintient donc simultanément deux affirmations :

le roi possède effectivement une grande autorité ;

cette autorité ne lui appartient pas de manière absolue.

7. « C’est toi qui es la tête en or »

Daniel conclut :

« C'est toi qui es la tête en or » (Daniel 2.38).

Cette identification constitue le seul élément de la statue directement associé par le texte à un souverain nommé.

La tête d'or représente Nébucadnetsar dans sa dimension royale et, à travers lui, le royaume qu'il incarne.

La position de la tête et la valeur de l'or correspondent à la grandeur reconnue au premier royaume de la

séquence.

Mais cette position privilégiée ne signifie pas permanence.

Le verset suivant commence :

« Après toi s'élèvera un autre royaume » (Daniel 2.39).

La grandeur de Nébucadnetsar est donc immédiatement placée sous le signe de la succession.

8. Le paradoxe du pouvoir impérial

Daniel 2 présente ainsi un paradoxe.

Nébucadnetsar est assez puissant pour être appelé « roi des rois ».

Il n'est pourtant pas assez puissant pour empêcher qu'un autre royaume lui succède.

Son pouvoir est immense dans l'espace mais limité dans le temps.

Cette distinction est fondamentale.

La puissance politique peut s'étendre sur de nombreux territoires sans acquérir pour autant la permanence.

Le songe révèle précisément au roi la limite temporelle de toute domination impériale.

9. La prière de Daniel avait déjà donné la clé

Avant de comparaître devant Nébucadnetsar, Daniel avait déclaré :

« Il change les temps et les circonstances, il renverse et établit les rois » (Daniel 2.21).

Cette affirmation précède l'interprétation de la tête d'or.

Le lecteur sait donc déjà comment comprendre la grandeur de Nébucadnetsar.

Dieu établit les rois.

Dieu peut également les renverser.

La théologie de Daniel 2.21 constitue ainsi le cadre dans lequel Daniel 2.37-38 doit être interprété.

10. Nébucadnetsar ne contrôle pas l’avenir de son propre empire

Le récit commence précisément par l'inquiétude du souverain devant l'avenir.

Daniel explique :

« Sur ton lit, roi, il t'est monté des pensées concernant ce qui arrivera après cela » (Daniel 2.29).

Cette remarque est particulièrement significative.

Nébucadnetsar contrôle un vaste empire, mais il ne contrôle pas son avenir.

Il peut gouverner le présent.

Il ne peut ni connaître par lui-même ni garantir ce qui viendra après lui.

La puissance politique atteint ici sa limite.

11. Dieu possède ce que le roi ne possède pas

Le contraste peut être formulé avec précision.

Nébucadnetsar possède une armée.

Dieu connaît l'avenir.

Nébucadnetsar exerce une autorité sur des territoires.

Dieu « change les temps ».

Nébucadnetsar peut établir des responsables administratifs.

Dieu « établit les rois ».

Nébucadnetsar peut prononcer des sentences de mort.

Dieu révèle le mystère qui permet à Daniel et aux sages d'échapper à cette sentence.

Le récit ne nie donc jamais la puissance du roi ; il montre qu'elle appartient à un ordre inférieur à la souveraineté divine.

12. Le « roi des rois » découvre le « Seigneur des rois »

Après la révélation du songe et de son interprétation, Nébucadnetsar déclare :

« En vérité, votre Dieu est le Dieu des dieux, le Seigneur des rois et celui qui révèle les mystères » (Daniel 2.47).

Cette déclaration constitue l'une des conclusions théologiques majeures du chapitre.

Au début de l'interprétation, Nébucadnetsar est appelé :

« roi des rois » (Daniel 2.37).

À la fin du récit, son Dieu est reconnu comme :

« Seigneur des rois » (Daniel 2.47).

Le rapprochement est particulièrement significatif.

Le roi domine des rois.

Dieu est Seigneur des rois.

13. Une hiérarchie de souveraineté

Daniel 2 établit ainsi une véritable hiérarchie.

Au niveau politique, certains souverains dominent d'autres souverains.

Nébucadnetsar peut donc être appelé « roi des rois ».

Mais au-dessus de l'ensemble de cette hiérarchie politique se trouve Dieu.

Son autorité ne constitue pas simplement un degré supérieur à l'intérieur du même système.

Elle est d'un autre ordre.

Nébucadnetsar reçoit son royaume.

Dieu ne reçoit pas sa souveraineté.

Nébucadnetsar appartient à la succession des royaumes.

Dieu dirige cette succession.

14. La reconnaissance de Nébucadnetsar demeure encore limitée

Daniel 2.47 constitue une confession remarquable, mais elle ne doit pas être interprétée comme la preuve d'une conversion monothéiste complète et définitive de Nébucadnetsar à ce moment précis.

Le roi parle du Dieu de Daniel comme :

« votre Dieu ».

Il l'appelle « Dieu des dieux », formulation qui peut encore s'inscrire dans une représentation où l'existence d'autres divinités n'est pas explicitement niée.

Daniel 3 montrera d'ailleurs Nébucadnetsar faisant ériger une statue et exigeant un acte d'adoration (Daniel 3.1-6).

La progression narrative du livre invite donc à distinguer une reconnaissance réelle de la puissance du Dieu de Daniel d'une adhésion théologique pleinement développée.

15. Daniel 3 montre que la reconnaissance de Daniel 2 n’a pas tout résolu

La proximité littéraire entre Daniel 2 et Daniel 3 est frappante.

Daniel 2 se termine par la reconnaissance du Dieu qui révèle les mystères.

Daniel 3 commence avec une immense statue d'or dressée par Nébucadnetsar.

Il serait excessif d'affirmer que Daniel 3 explique explicitement cette statue comme une réponse consciente à la statue du songe de Daniel 2.

Le texte ne le dit pas.

La juxtaposition littéraire reste néanmoins remarquable.

Le roi qui vient d'apprendre que son pouvoir est limité exige bientôt une manifestation publique d'obéissance devant une image qu'il a fait ériger.

Le livre poursuit ainsi son interrogation sur les limites de l'autorité royale.

16. Daniel 4 approfondit directement cette théologie

Daniel 4 développe de manière beaucoup plus explicite le principe annoncé en Daniel 2.

Le message adressé à Nébucadnetsar est qu'il devra reconnaître :

« que le Très-Haut domine sur la royauté humaine et qu'il la donne à qui il lui plaît » (Daniel 4.22).

Plus tard, le jugement est annoncé :

« jusqu'à ce que tu reconnaisses que le Très-Haut domine sur la royauté humaine et qu'il la donne à qui il lui plaît » (Daniel 4.29).

Cette affirmation reprend presque exactement la théologie de Daniel 2.21 et 2.37.

Daniel 2 l'enseigne au roi par le songe de la statue.

Daniel 4 l'applique directement à sa personne.

17. La souveraineté divine n’abolit pas la responsabilité du roi

Affirmer que Dieu donne le royaume à Nébucadnetsar ne signifie pas que toutes les décisions du souverain soient automatiquement approuvées par Dieu.

Le livre distingue clairement souveraineté divine et responsabilité humaine.

Nébucadnetsar reçoit son pouvoir de Dieu.

Mais il demeure responsable de l'usage qu'il en fait.

Daniel 3 condamne implicitement l'exigence idolâtre imposée aux serviteurs de Dieu.

Daniel 4 appelle le roi à renoncer à ses péchés et à pratiquer la justice envers les malheureux (Daniel 4.24).

Recevoir une autorité de Dieu ne transforme donc pas chaque acte du souverain en expression de la volonté morale divine.

18. Une distinction essentielle pour une théologie biblique du pouvoir

Daniel 2 permet ainsi de distinguer trois affirmations.

Le pouvoir politique est réel.

Nébucadnetsar est véritablement roi et exerce une autorité considérable.

Le pouvoir politique est dérivé.

« Le Dieu du ciel t'a donné le royaume » (Daniel 2.37).

Le pouvoir politique est temporaire.

« Après toi s'élèvera un autre royaume » (Daniel 2.39).

Ces trois affirmations empêchent deux lectures opposées.

Le texte ne nie pas l'autorité politique.

Mais il refuse également de l'absolutiser.

19. L’autorité humaine appartient au temps ; la souveraineté divine le dépasse

La différence fondamentale entre Nébucadnetsar et Dieu concerne finalement leur rapport au temps.

Nébucadnetsar règne pendant une période déterminée.

Son empire appartient à une séquence.

Dieu, au contraire :

« change les temps et les circonstances » (Daniel 2.21).

La puissance du roi s'exerce **dans** l'histoire.

La souveraineté de Dieu s'exerce **sur** l'histoire.

Cette distinction explique pourquoi aucun royaume représenté par la statue ne peut être définitif.

20. Du « roi des rois » au Royaume qui ne sera jamais détruit

Le chapitre construit finalement une progression remarquable.

Au début de l'interprétation apparaît un homme :

« Roi, tu es le roi des rois » (Daniel 2.37).

À la fin de l'interprétation apparaît un Royaume :

« Le Dieu du ciel fera surgir un royaume qui ne sera jamais détruit » (Daniel 2.44).

Puis, à la fin du récit, le roi lui-même confesse :

« votre Dieu est [...] le Seigneur des rois » (Daniel 2.47).

Ces trois affirmations résument une grande partie de la théologie politique de Daniel 2.

Le roi des rois appartient à l'histoire.

Le Seigneur des rois gouverne l'histoire.

Le Royaume établi par Dieu constitue son aboutissement.

21. Conclusion

Daniel 2 ne cherche pas à diminuer artificiellement Nébucadnetsar.

Il reconnaît son exceptionnelle puissance et lui accorde le titre de « roi des rois ».

Mais cette reconnaissance est immédiatement accompagnée d'une précision qui change tout :

« le Dieu du ciel t'a donné le royaume, la puissance, la force et la gloire » (Daniel 2.37).

La grandeur de Nébucadnetsar est donc réelle, mais reçue.

Son autorité est vaste, mais limitée.

Son royaume est puissant, mais temporaire.

Il peut dominer d'autres rois, mais il demeure lui-même sous l'autorité de celui que Daniel présente comme le maître des temps.

Le mouvement du chapitre conduit ainsi à une inversion remarquable.

Celui que Daniel appelle **« roi des rois »** finit par reconnaître lui-même que le Dieu de Daniel est **« Seigneur des rois »** (Daniel 2.47).

Cette distinction résume la théologie politique du chapitre : **aucune puissance terrestre, même parvenue au sommet de la domination impériale, ne devient souveraine au sens absolu. Les rois règnent ; Dieu demeure le Seigneur des rois.**

LEXIQUE

YHWH — Le tétragramme YHWH est le nom propre de Dieu utilisé dans la Bible hébraïque. Nom de Dieu : YHWH est considéré comme le nom le plus sacré de Dieu dans le judaïsme.
INF038 · https://schilo.org/inf038-yhwh/

POUR ALLER PLUS LOIN

ÉTUDE PRÉCÉDENTE	ANX027 - Le titre « Dieu du ciel » dans Daniel 2 et sa portée biblique https://schilo.org/anx027-le-titre-dieu-du-ciel-dans-daniel-2-et-sa-portee-biblique/
ÉTUDE SUIVANTE	ANX029 - Conclusion générale des annexes DAN003 https://schilo.org/anx029-conclusion-generale-des-annexes-dan003/

GENÈSE 49.10

« Le sceptre ne s'éloignera pas de Juda, ni le bâton de commandement d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne Schilo, et que les peuples lui obéissent. »

Pourquoi « Schilo » ?

Le terme « Schilo » apparaît dans la Genèse, au sein de la bénédiction de Jacob sur ses fils. Il est généralement traduit par « celui à qui cela appartient » ou « celui qui doit venir » — une prophétie messianique qui annonce un personnage issu de la tribu de Juda, à qui les peuples du monde obéiront. Pour nous, ce nom symbolise notre conviction centrale : Jésus est ce Schilo — le Messie annoncé, fils de David, fils d'Abraham, vers qui pointent toutes les Écritures. Notre site porte ce nom en hommage à cette prophétie et à Celui qu'elle désigne.

SOURCES ET DROITS

Cette étude : © 2026 Schilo — Tous droits réservés. Source : https://schilo.org/anx028-roi-des-rois-et-seigneur-des-rois-lautorite-de-nebucadnetsar-sous-la-souverainete-de-dieu/, exportée le 04/11/2026. La version en ligne peut avoir été complétée depuis.